

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2006

Convocation du conseil municipal du 11 mai 2006

L'an deux mil six, le dix neuf mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre Ovré, Maire,

Présents : MM et Mmes Ovré Pierre, Gibier Maryvonne, Fournier Pascal, Chattey Gérard, Laurent Marie-Perrine, Prunier Jean-Luc, Maurey Josiane, Frontier Raymond, Dory Maurice, Chattey Viviane, Moreau Alain, Cordier Corinne.

M. Jean-Claude Cabourdin a donné pouvoir à M. Alain Moreau
M. Yvon Peyronnon a donné pouvoir à M. Pierre Ovré.

Absent : M Ythier Alain.

Secrétaire de séance : Melle Gibier Maryvonne

Vente de l'herbe :

Le conseil municipal décide de fixer la vente de l'herbe des près communaux au jeudi 8 juin 2006 à 11 heures 45 à la mairie.

MM Gérard Chattey, Alain Moreau, Jean-Claude Cabourdin se rendront dans la prairie le 8 juin 2006 à 10 heures 30 et assisteront Monsieur le Maire lors de la vente de l'herbe.

Droit de préemption :

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour la vente de la maison située 10 rue de l'Hâte aux Moines.

Audit de sécurité :

Le maire présente le devis pour la mise en place de plan d'évacuation, de plaques signalétiques pour les extincteurs situés dans l'ensemble des bâtiments communaux : la salle des fêtes, les écoles, la mairie, l'atelier communal, l'église pour un montant de 2 082, 87 € HT.

Le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité.

Il sera demandé une subvention au Conseil Général.

Subvention enduits communaux :

Le conseil général accorde une subvention de 205, 20 € pour les travaux des enduits communaux qui s'élèvent à la somme de 17 630 € TTC.

Fête patronale :

La course cycliste aura lieu le samedi 3 juin. Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à l'arrivée.

Le tracé des emplacements du vide grenier aura lieu le vendredi 2 juin à 16 heures.

14 juillet :

La participation de l'Harmonie Municipale de Saint-Florentin étant incertaine, il est envisagé de contacter la Fanfare du Mont Saint-Sulpice ou d'aménager un véhicule avec une sonorisation.

Silo à boues :

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 24 mai à 11 heures.

Eclairage public :

Rue du grand Verger

Une convention sera signée avec France Télécom pour la dissimulation du réseau France Télécom pour un montant de 1 372 € restant à la charge de la commune.

Cheminée ancien logement

Une plaque sera mise afin de l'obturer et d'éviter la provenance d'abeilles.

Fonds départemental de la taxe professionnelle :

Il sera perçu un montant de 146 689 € au lieu de 125 000 €

Journées du patrimoine :

Elles auront lieu les 16 et 17 septembre 2006.

Anne-Sophie Prunier assurera les visites pendant les deux jours. L'ouverture au public aura lieu le samedi après-midi de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Informations :

La quête des Bleuets de France a rapporté la somme de 167,64 €.

Ecoles privées sous contrat d'association :

La commune de résidence d'un enfant scolarisé sera obligée de contribuer aux frais de fonctionnement de cette école.

Maisons fleuries :

Le jury passera le 8 juillet 2006.

Les prix seront augmentés de 5 € chacun :

1^{er} prix : 55 € ; 2^{ème} prix : 40 € ; 3^{ème} prix : 25 € et suivants : 15 €.

Fête du Canal :

La municipalité offrira un vin d'honneur à toutes les personnes ayant participé à la confection des radeaux le mardi 30 mai 2006 à 19 heures à la salle des fêtes.

Poteaux d'incendie :

Le devis du SIAEP s'élève à la somme de 5 604, 00 €HT.

Le devis est accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 23 heures 05.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Germigny, pour y être affiché le 22 mai 2006 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire,
P. Ovré.

